

FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN DÉCOUVERTE DE LA RÉUNION

10 JOURS / 07 NUITS



FORMATION EXPÉDITION « L'insuffisance cardiaque : prévenir et gérer les décompensations à domicile » Du 07 au 16 Avril 2027

VOTRE FORMATRICE

Infirmière
libérale

Infirmière depuis 2012, j'ai commencé ma carrière en réanimation, puis en pneumologie-oncologie, avant de me tourner vers le libéral en 2019. Ce changement m'a permis de développer pleinement mon cabinet, d'organiser le dossier de soins, et d'approfondir mon expertise, notamment en NGAP, avec une volonté constante d'améliorer la qualité des prises en charge.

Formatrice engagée, j'interviens sur des thématiques liées à l'exercice infirmier en libéral. Investie localement, je préside une Équipe de Soins Primaires et participe activement au comité de pilotage de la CPTS de mon territoire. Ce métier me passionne, tant pour sa dimension humaine que pour les dynamiques de collaboration qu'il permet de développer.



Michelle

TOUT SAVOIR

Insuffisance Cardiaque:
prévenir et gérer les décompensations à domicile

VOTRE FORMATION



VOS ACCOMPAGNANTS



QUI SOMMES NOUS ?

SoWeLearn est un organisme de formation créé en 2021 et agréé Qualiopi. Spécialisé au départ dans la formation de professionnels de la santé à l'étranger (IDEL principalement), nous nous ouvrons peu à peu à l'ensemble des corps de métiers indépendants et travaillons activement à la mise en place de formations en France. Notre équipe de formateurs vous assure des formations de qualité, et des thèmes utiles dans votre pratique professionnelle au quotidien.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes de l'insuffisance cardiaque, ses différentes formes et ses principales étiologies
- Identifier précocement les signes d'alerte et de décompensation
- Mettre en œuvre une surveillance clinique adaptée au domicile
- Comprendre les principaux traitements de l'insuffisance cardiaque et surveiller l'efficacité et les effets indésirables
- Adapter sa pratique éducative auprès du patient
- Réagir de manière adaptée face à une situation de décompensation en mobilisant les bons relais
- S'inscrire dans une démarche de coordination des soins en lien avec les différents acteurs du parcours patient

LE PTI MOT DE CRÉATEUR DU VOYAGE

La Réunion est vraiment mon île "coup de coeur"! Et que dire du Lux St Gilles 5* qui vous accueille chaque année pour votre formation sur ce petit caillou perdu dans l'Océan Indien.

Le Lux St Gilles est un hôtel 5* à l'architecture coloniale, posé au bord du lagon, avec accès direct à la plage. Les chambres sont réparties en bâtiments sur deux niveaux, au coeur d'un parc verdoyant. La piscine est magnifique, la restauration excellente, et l'hôtel offre un très bon cadre de travail avec ses équipements et salles de formation.

Il est idéalement situé sur la côte ouest de l'île, là où le climat est le plus agréable, et le point de départ parfait pour vos excursions à la journée : le volcan du Piton de la Fournaise, le Maïdo, le marché de St Paul, les sorties en bateaux pour voir les dauphins ou hélico pour survoler les 3 cirques, le lagon et le volcan !

Bref, my happy place !

Benjamin

FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN DÉCOUVERTE DE LA RÉUNION

10 JOURS / 07 NUITS



JOUR 01 : (PROVINCE →) PARIS CDG → ILE DE LA RÉUNION

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris CDG.

Possibilité de départ de différentes villes de province sur vol Air France (Nous consulter).

Enregistrement, embarquement et envol pour la Réunion sur vol régulier Air France.

Dîner et nuit à bord.



JOUR 02 : ÎLE DE LA RÉUNION

Petit déjeuner à bord.

Arrivée à la Réunion et accueil par votre accompagnateur puis transfert et installation à votre hôtel pour 7 nuits :

Le LUX SAINT GILLES 5* situé sur le lagon de l'Ermitage.

Accueil à l'hôtel et rafraichissement.

Petite réunion de présentation de l'île et des visites et excursions proposées.

Possibilité de louer un véhicule pour une visite libre de l'île - à anticiper pour être sûr de la disponibilité.

Déjeuner libre et après-midi libre.

NB : Les chambres sont disponibles à partir de 14H00.

Dîner et nuit à l'hôtel.



JOUR 03 : ÎLE DE LA RÉUNION

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée consacrée à la formation en salle de réunion.

Déjeuner au restaurant

Les accompagnants sont également conviés.

Dîner et nuit à l'hôtel.



JOURS 04 À 08 : ÎLE DE LA RÉUNION

Petits déjeuners à l'hôtel.

Journées et déjeuners libres pour profiter de la destination et de l'hôtel à votre rythme.

Dîners et nuits à l'hôtel.

Pour ceux qui le souhaitent :

Benjamin de Sotravel, spécialiste de La Réunion, vous proposera des balades afin de découvrir les trésors de son île de cœur !



Nous pouvons louer des voitures à l'hôtel avec notre partenaire Ada Location, et partir ensemble visiter La Réunion :

- Le lever de soleil au Piton Maïdo
- Le Piton de la Fournaise
- La cascade Langevin et les coulées de lave

Et pourquoi d'autres balades au grès de vos envies !



JOUR 9 : ÎLE DE LA RÉUNION → PARIS CDG

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée et déjeuner libres.

En fin d'après-midi, transfert pour l'aéroport.

Assistance aux formalités d'enregistrement et embarquement puis envol à destination de Paris CDG sur vol régulier Air France.

Dîner et nuit à bord.

JOUR 10 : PARIS CDG (→ PROVINCE)

Petit déjeuner à bord.

Arrivée à Paris CDG.

Transfert éventuel en province sur vol Air France (nous consulter).

REUNION - SAINT GILLES

LUX SAINT GILLES *****

7 NUITS



Sur la côte occidentale de cette île tropicale luxuriante, l'hôtel LUX* Saint Gilles ouvre sur une vaste étendue océanique aux eaux chatoyantes, bordée par une longue plage de sable immaculé.

Nichées dans de magnifiques jardins tropicaux, nos villas créoles se dressent à l'ombre des cocotiers et des filaos, à quelques pas du lagon de L'Hermitage et de ses massifs coralliens protégés.



LES CHAMBRES :

Confortables, spacieuses et climatisées, les chambres et suites du LUX* Saint Gilles sont équipées d'une télévision par satellite à écran LCD, d'un minibar et d'une bouilloire électrique.

Leur salle de bains moderne est pourvue d'une baignoire et d'une douche.



RESTAURATION :

L'hôtel propose un petit-déjeuner buffet chaque matin.

Les options de repas comprennent :

- La Plage, offrant des repas frais et végétariens.
- Le bar léger sert une sélection des cafés, des thés et des cocktails.
- Le Copacabana et Planch' servant de la nourriture et des boissons, Alizé sont situés à 700 mètres de la propriété.

Vous pourrez déguster une variété de plats, notamment des spécialités traditionnelles créoles, une cuisine orientale et des buffets internationaux.



À VOTRE DISPOSITION :

La plage de sable blanc et la piscine aux eaux turquoise - la plus grande de l'île - invitent à la détente... mais les amateurs de sensations fortes ne sont pas en reste.

Au choix, partie de tennis ou de volley sur nos terrains aménagés, ou découverte des beautés naturelles extraordinaires de La Réunion - classée au patrimoine mondial de l'humanité, de ses sites volcaniques, de ses chutes d'eau impressionnantes.



ACTIVITÉS :

Abandonnez-vous au plaisir d'une séance de yoga dans les jardins ou à un soin spa privé dans votre chambre - pour conclure dans la sérénité une journée inoubliable sur cette île majestueuse.

Lors de votre séjour au LUX * Saint Gilles, vous pourrez pratiquer de nombreuses activités sportives sur place, comme le volley-ball, le stand up paddle, le canoë-kayak, le tennis et la plongée avec tuba.



L'hôtel vous propose également (avec supplément) :

- Un atelier Rhum arrangé d'environ 1H ;
- Une escapade à la plantation de bananes d'environ 3H, avec des options pour le petit-déjeuner, le déjeuner ou des visites au coucher du soleil ;
- Une visite guidée avec dégustation, la Micro-Sucrerie Payet & Rivière pendant environ 1H30 etc

Vous aurez accès à une salle de sport entièrement équipée.

Après une journée bien remplie, vous pourrez vous détendre au bar et commander un cocktail rafraîchissant.



FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN

DÉCOUVERTE DE LA RÉUNION

10 JOURS / 07 NUITS

PERIODE DE REALISATION : Du 07 au 16 Avril 2027

PRIX PAR PERSONNE : 2 790 € au départ de Paris CDG

BASE DE REALISATION : 15 à 30 Participants

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport aérien Paris CDG / Saint Denis / Paris CDG sur vols réguliers Air France,
La franchise bagage de 23kg,
L'accueil personnalisé à votre arrivée,
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport en autocar privé,
L'assistance d'un guide accompagnateur lors des transferts,
L'hébergement en chambre double comme indiqué au programme,
Les petits déjeuners à l'hôtel,
Les dîners à l'hôtel (hors boissons),
1 journée de formation à l'hôtel,
Le déjeuner à l'hôtel (avec boissons) lors de la journée de formation à l'hôtel,
Les taxes aéroport et surcharges carburants (411,00€ à ce jour - révisables),
Les taxes de séjour obligatoires (14,00€ / Personne),
Un carnet voyage par couple ou personne voyageant seule contenant le descriptif du voyage, les étiquettes bagages, un guide de la destination, les informations pratiques,
L'assurance Multirisques Confort : Annulation, Rapatriement, Bagages et Frais Médicaux (110,00€),
* Prestations uniquement pour les stagiaires.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Les visites et dépenses personnelles,
Les déjeuners mentionnés libres,
Les boissons,
Le montant de la formation (+490€ / stagiaire à l'ordre de SoWeLearn),
La réduction 1 enfant -12ans partageant la chambre de 2 adultes (-600€ / enfant),
La réduction 2 enfants -12ans partageant la chambre de 2 adultes (-430€ / enfant),
Le supplément chambre individuelle (+700€),
Le supplément départ de villes de province (nous consulter),
Toutes prestations non indiquées dans « notre prix comprend ».

VOTRE PLAN DE VOL AU DÉPART DE PARIS : Susceptible de modification par la compagnie

AF672	07/04/27	PARIS CDG	RÉUNION	23H20	12H20 le lendemain
AF673	15/04/27	RÉUNION	PARIS CDG	20H25	06H00 le lendemain

FORMALITÉS D'ENTRÉE : À CE JOUR - Sujet à modification

Pour les ressortissants Français :
Passeport en cours de validité à la date retour du voyage.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : « L'insuffisance cardiaque : gérer les décompensations »
DESTINATION : Île de la Réunion
DATES : Du 7 au 16 Avril 2027

N° CONTRAT : 02027.04.05
TARIF VOYAGE : 2 790€
TARIF FORMATION : 490€ / personne en financement personnel (Hors accompagnant)

COORDONNÉES DU CLIENT

PRÉNOM & NOM :	
ADRESSE PROFESSIONNELLE :	
N° SIRET :	
ADRESSE PERSONNELLE :	
N° TÉLÉPHONE PERSONNEL :	
E-MAIL PERSONNEL :	

PRENOM & NOMS DES PARTICIPANTS DANS LA CHAMBRE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES PARTICIPANTS	RÉGIMES ALIMENTAIRES PARTICULIERS
1.		
2.		
3.		
4.		

CHAMBRE SOUHAITÉE :
CHAMBRE DOUBLE* (1 seul lit) CHAMBRE INDIVIDUELLE (+700€)
CHAMBRE TRIPLE* (2 lits) CHAMBRE TWIN* (2 lits)
CHAMBRE QUADRUPLE* (2 communicantes)

*NON-GARANTIE par l'hôtelier jusqu'à l'arrivée sur place.

Les personnes souhaitant une chambre avec 2 lits peuvent donc se retrouver dans une chambre avec 1 grand lit.

AÉROPORT DE DÉPART SOUHAITÉ : PARIS
(Nous consulter- sous réserve de disponibilité) AUTRE, Précisez :

DÉMARCHE À SUIVRE POUR VOUS INSCRIRE :

- Remplir et signer le bulletin d'inscription voyage Sotravel **RECTO / VERSO**
- Remplir et signer le contrat de formation SoWeLearn **RECTO / VERSO**
- Envoyer la photocopie couleur de chaque passeport en cours de validité (page principale uniquement),
- Paiement auprès de SOTRAVEL :
 - 1^{er} acompte de 35% du montant par personne (montant ci-dessous dans le cadre bleu),
 - 2nd acompte de 25% du tarif 100 jours avant le départ,
 - Solder votre voyage au plus tard 60 jours avant le départ,
- Paiement auprès de SOWELEARN :
 - Solder la **FORMATION** montant ci-dessous dans le cadre vert au plus tard 30 jours avant le départ.

MONTANT ET TYPE DE RÈGLEMENT ACCEPTÉ - Attention, ce sont bien DEUX RIB DIFFÉRENTS

VOYAGE

Acompte de 1000,00 € à verser à SOTRAVEL
Par chèque (22 Rue Saint Antoine du T, 31000 Toulouse)
Ou par virement
(IBAN : FR76 1780 7000 0935 4218 8311 406)
AMEX / AMERICAN EXPRESS NON ACCEPTÉE

FORMATION

Solde de 490,00€ à verser à SOWELEARN
Par chèque (22 Rue Saint Antoine du T, 31000 Toulouse)
Ou par virement
(IBAN : FR76 1780 7000 0965 5215 2994 089)
CARTE BANCAIRE / AMEX / AMERICAN EXPRESS NON ACCEPTÉE

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Ce bulletin d'inscription fait office de contrat de voyage entre SOTRAVEL et le CLIENT nommé ci-dessus.

SOTRAVEL est une agence de voyage au Capital de 9 000€, siégeant au 22 Rue Saint Antoine du T 31000 Toulouse, immatriculé au RCS Toulouse (510 395 569), immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours (IM031110032) et adhérent à l'APST. N° TVA Intracommunautaire FR09510395547 - Code APE 7911Z - RCP HISCOX 0223190.

PRIX DU VOYAGE : Le montant du voyage est annoncé en base demi-double (chambre double à partager). Il pourra être revu à la hausse ou à la baisse dans les cas suivants : supplément chambre seule, réduction enfant, activités optionnelles et supplément départ de province. Si de nouvelles taxes devaient entrer en vigueur ou si les taxes existantes étaient augmentées et imposées à SOTRAVEL, en partie ou en totalité, le prix du forfait sera alors majoré en conséquence. Ces montants sont clairement indiqués dans le programme et sur le devis. Chaque modification du billet d'avion de votre fait, (extension, annulation d'extension après validation, réduction du nombre de jour du voyage etc.) entrainera un réajustement tarifaire au jour de la demande. Il est clairement indiqué dans le programme la liste des prestations incluses au tarif. Toute prestation non-indiquée dans « prestations incluses au tarif » sont considérées comme non-incluses.

FORMALITÉS : Les formalités administratives et sanitaires sont clairement indiquées en bas de la feuille tarifaire du programme et sont valables À CE JOUR, modifiables sans préavis, et uniquement pour les RESSORTISSANT FRANÇAIS - le client se doit de vérifier les informations qui pourraient évoluer d'ici son départ (www.diplomatie.gouv.fr).

Les participants, quelle que soit leur nationalité, doivent veiller scrupuleusement à se mettre en règle avec toutes prescriptions en vigueur à la date du voyage. Ils seront tenus pour responsable pour tout préjudice qui pourrait résulter pour l'agence SOTRAVEL de non-observation de ces prescriptions. Aucun voyage ne pourra être remboursé lorsque le participant ne se présente pas aux lieux et heures mentionnées dans la convocation ou par suite de la non-présentation de documents de voyage (Passeport, visa, carnet de vaccination etc.). De ce fait, il se trouve interrompu ou abrégé par le passager et ne peut donner lieu à un remboursement.

AÉRIEN : Les horaires communiqués - et jour de rotation - sont susceptibles de modification sans préavis par la compagnie aérienne. L'agence SOTRAVEL n'est en aucun cas responsable de ces modifications et aucune compensation ne pourra être versée au client pour cela.

DOCUMENTS DE VOYAGE : Votre carnet de voyage sera envoyé par courrier postal environ 1 mois avant le départ - si le solde du voyage a été réglé, à l'adresse postale communiquée - tout changement d'adresse devra donc nous être communiqué. Les billets d'avion, quant à eux, vous seront envoyés par courrier électronique quelques jours avant le départ.

CONFIRMATION DU VOYAGE : Le voyage ne sera confirmé aux participants qu'une fois les 20 premiers participants inscrits. En cas d'annulation de notre part, au plus tard 100 jours avant la date de l'arrivée, l'acompte versé sera intégralement remboursé.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS : CB (hors AMEX), Chèques, ANCV & Virement.

CONDITIONS DE PAIEMENT : PARTIE VOYAGE (SOTRAVEL) : Le solde est à régler 2 mois avant le départ.
PARTIE FORMATION (SOWELEARN) : Le solde est à régler 1 mois avant le départ.

CONDITIONS D'ANNULATION : Toute annulation entrainera des frais non-remboursables du montant de l'assurance et de 100€ de franchise. Des frais de 2,5% du montant du règlement en chèques ANCV seront également retenus en cas d'annulation. Jusqu'à 100 jours du départ, les frais d'annulation seront de 200€ par personne. A moins de 100 jours du départ, les conditions d'annulation seront les suivantes :

De 99 jours à 61 jours du départ : 50% du prix du voyage
De 60 jours à 31 jours du départ : 75% du prix du voyage
Moins de 30 jours du départ : 100% du prix du voyage

ASSURANCE : acceptée refusée

En cas de souscription, celle-ci doit être simultanée à l'inscription au voyage. Le refus de souscription restant sous la responsabilité du participant. L'assurance MULTIRISQUE CONFORT de ASSURINCO concerne les passagers à titre individuel. Un exemplaire des conditions générales est à votre disposition à l'agence sur demande. Une franchise est appliquée pour toute annulation. Nous consulter. Montant de l'assurance non-remboursable indiqué sur le devis.

Date :	Date :
SIGNATURE DU CLIENT	SIGNATURE DE L'AGENCE
« BON POUR ACCORD »	« BON POUR ACCORD »

MERCI DE RETOURNER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS CI-DESSUS AR E-MAIL À L'ADRESSE : formation@sotravel.fr

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L.6353-3 et suivants du Code du Travail)

Entre les soussignés :

1. L'ORGANISME DE FORMATION : SARL SoWeLearn au capital de 2.000€
R.C.S. TOULOUSE 908 079 387
Siège social situé au 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse
contact@sowelearn.fr
NDA N°76311146131 auprès de la DIRECCTE
N° SIRET 90807938700027
N° TVA FR60908079387
Code APE 8559A

2. LE STAGIAIRE :

NOM & PRÉNOM	:
N° SIRET	:
ADRESSE PROFESSIONNELLE	:

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

Thème : L'insuffisance cardiaque : prévenir et gérer les décompensations à domicile
Formateur : Madame Michelle BLEUZE, formatrice en NGAP et insuffisance cardiaque, DU plaies et cicatrisation, infirmière libérale.
Dates : Du 7 au 16 avril 2027 à l'Île de la Réunion

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

o L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail
o Elle a pour objectif de permettre au stagiaire de comprendre les mécanismes de l'insuffisance cardiaques, ses différentes formes et ses principales étiologies
o A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation et le programme de l'action de formation seront délivrés au stagiaire.
o Sa durée est fixée à 20 heures.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation pour suivre la formation et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare :

Pas de pré-requis nécessaire.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de formation dans le cas des formations réalisées en tout ou en partie à distance. Les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : salle de réunion équipée de matériel de projection, support formation powerpoint, support formation pdf...

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Modalités de paiement

- o Le prix de l'action de formation est fixé à 490 euros.
- o Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

Article 7 : Conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : aucun remboursement ne pourra être demandé.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 8 : Réclamation

Pour toute réclamation un courrier recommandé avec accusé de réception devra être envoyé dans les 15 jours suivants la date de fin de formation à l'organisme de formation sis SARL SoWeLearn - 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse.

Article 9 : Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.

Article 10 : Conditions suspensives - règlement et obligations préalables

Le présent contrat est conclu sous réserve du respect par le stagiaire des conditions suivantes :

- o Le stagiaire s'engage à réaliser le pré-test dans le délai qui lui sera communiqué par l'organisme de formation par mail, soit dans un délai de 15 jours à compter de l'envoi du courrier électronique contenant ledit pré-test, sauf indication contraire précisée par l'organisme.
- o Le stagiaire s'engage également à réaliser l'évaluation à chaud sur place après avoir assisté à l'entièreté de la formation.

À défaut de respect de l'une ou l'autre de ces conditions dans les délais impartis, le présent contrat sera réputé nul et non avenu de plein droit, sans qu'aucune formalité supplémentaire ne soit nécessaire. Dans ce cas, l'organisme de formation se réserve le droit de ne pas remettre les documents de formation au stagiaire.

Fait en double exemplaire, à Toulouse, le

Pour le stagiaire

Pour l'organisme
Mr Benjamin CAZABAT (gérant)

SARL SoWeLearn au capital de 2.000€ - R.C.S. TOULOUSE 908 079 387
Siège social situé au 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse
contact@sowelearn.fr
N° SIRET 90807938700027 - N° TVA FR60908079387 - Code APE 8559A